

Déclaration préalable

Madame la Rectrice,
Cher-es collègues,

Nous avons exprimé dès la rentrée un certain nombre d'inquiétudes fortes face aux attaques que subissent les Fonctions publiques, malheureusement accentuées par les annonces des derniers jours : nouveau gel du point d'indice, retour de la journée de carence, report du calendrier de mise en œuvre du Protocole portant sur les Parcours Carrières et Rémunérations (PPCR). La CFDT Fonctions Publiques a rappelé ses engagements de campagne au Président de la République et continuera à s'engager aux côtés des agent-es pour faire reconnaître et respecter leurs missions et leur investissement dans leurs métiers.

Nous condamnons, en plus des conséquences très concrètes sur le pouvoir d'achat des collègues, en particulier les petits salaires et les personnels précaires, la remise en cause de la parole publique et du calendrier adopté au terme de longues négociations. Triste perversion du dialogue social qui est ainsi menée. Triste calcul du gouvernement, qui choisit d'entretenir les clichés sur les fonctionnaires au moment même où d'autres autrement privilégié-es bénéficient de mesures à leur avantage sans aucune contrepartie.

Le recrutement sur des emplois de courte durée n'a jamais été une panacée. Mais la disparition brutale des emplois aidés met en difficulté nombre de collègues. En premier lieu, évidemment, celles et ceux qui voient leur travail balayé et qui se retrouvent sans perspective d'emploi. De plus, les tâches assurées sont reportées sur des personnels souvent déjà en surcharge voire ne peuvent plus être prises en charge : depuis les aides à la direction dans les écoles jusqu'aux emplois dans les services administratifs et dans les associations partenaires, les dégâts sont considérables. Il est nécessaire de s'engager, à chaque échelon, dans un accompagnement des personnes et sur la pérennisation des supports nécessaires au bon fonctionnement de nos écoles et établissements.



Dans le champ éducatif, nous déplorons les orientations du ministère. Les premiers signaux négatifs sont arrivés très rapidement : détricotage dès juin et sans aucune concertation ni évaluation des réformes engagées, annonces et phrases à l'emporte-pièce pourfendant « le pédagogisme » voire « l'égalitarisme » aux sorties concernant l'apprentissage des quatre opérations, l'étude de la littérature dans un ordre chronologique, les usages des outils numériques ou l'écriture égalitaire. Le ministre disait qu'il n'aurait pas de réforme à son nom, il est pourtant bel et bien en train d'édicter de nouveaux programmes par voie de presse sans aucun dialogue avec les instances, et en s'appuyant sur un « scientisme » peu étayé...

Inquiétudes aussi sur les choix opérés en terme d'orientation des élèves et futur-es étudiant-es : il est évidemment plus facile de masquer les problèmes de capacité d'accueil derrière des dysfonctionnements techniques. L'algorithme n'est pas responsable du manque de places dans certaines filières, ni du manque d'attractivité de certaines formations ou de certaines zones géographiques. La réforme au pas de charge du premier cycle universitaire avant d'avoir dressé un bilan partagé des évolutions du lycée et avant d'avoir engagé la réflexion sur le baccalauréat interroge. Le principe d'une sélection via des pré-requis incontournables peu transparents et imposés aux élèves comme aux enseignant-es du cycle terminal s'oppose pour nous au principe même d'une orientation choisie, qui suppose la construction de compétences et de savoirs ainsi qu'un accompagnement des élèves à toutes les étapes de leur scolarité.

Du point de vue plus local, une préoccupation : l'Académie de Poitiers fera-t-elle l'objet, avec ses deux voisines néo-aquitaines, de l'expérimentation de « région académique » ? Comment croire aux discours nous disant qu'aucune fusion n'est envisagée quand de tels processus se mettent en place de manière opaque et précipitée comme dans les académies normandes ? En tout état de cause, la tenue à l'écart des personnels et des organisations syndicales qui les représentent constituerait une faute grave et dégraderait profondément les relations sociales.

Le manque de consultation des équipes est un problème récurrent, preuve en est le traitement de la carte des formations : les collègues, y compris les chefs d'établissement, sont trop souvent mis devant le fait accompli, n'ont pas les éléments qui ont conduit aux arbitrages, et se trouvent démunis et peu écoutés sur les conséquences des fermetures décidées.

Nous avons soumis de nombreuses questions à ce comité technique académique, qui n'est pas pour nous une instance rituelle mais qui doit se saisir des points qui préoccupent l'ensemble de la communauté éducative sur le territoire académique. Nous espérons qu'elles pourront être traitées au fond et dans de bonnes conditions, ce qui suppose d'accorder à nos réunions le temps nécessaire aux débats et à la prise de décisions éventuelles.

